

# LES PARTENAIRES

**Le PCPE est inscrit dans les partenariats locaux :** La MDPH, les centres hospitaliers, le DAC, l'éducation nationale, les ESMS ...

Pour les interventions auprès des personnes, le PCPE s'appuie sur un réseau de partenaires de proximité disposant des compétences nécessaires aux prestations :

- les équipes professionnelles des services et des établissements médico-sociaux.

- les professionnels libéraux (psychomotriciens, ergothérapeutes, psychologues, éducateurs spécialisés...) avec lesquels une convention est établie. Vous bénéficiez du libre choix de votre praticien dans la mesure où celui-ci ne fait pas obstacle au bon déroulement de l'intervention.

- le tissu associatif et les réseaux territoriaux (ex : associations sportives, missions locales, centre de loisirs...).

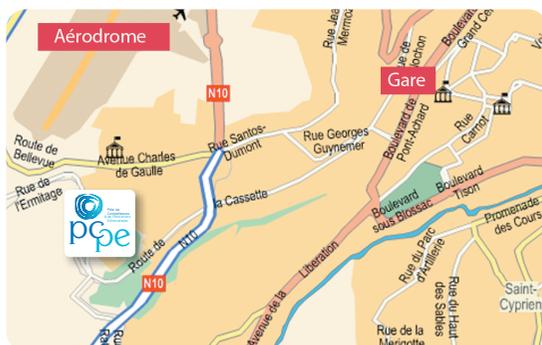


## OÙ SE SITUE LE PCPE ?

**De l'aéroport :** prendre la N10 direction Angoulême, puis tourner à droite direction Lavausseau (D6). Prendre la deuxième à gauche : rue E. BERTON et continuer tout droit sur la rue des Augustins.

**De la gare :** Prendre à droite, direction Bordeaux. Au feu : prendre à droite : Rue Georges Guynemer. Au feu, prendre sur la gauche la Rue Santos-Dumont. Continuer sur cette rue jusqu'au feu puis prendre tout droit direction Lavausseau. Prendre la deuxième à gauche : rue E. BERTON et continuer tout droit sur la rue des Augustins.

**En bus :** ligne 12 (de St Benoit en passant par le centre-ville de Poitiers jusqu'à Biard centre).



Rue des Augustins . 86580 BIARD  
Tél. 05 49 30 31 10



**LE PCPE « SITUATIONS CRITIQUES »** GÉRÉ PAR LES PEP 86 EST ADOSSÉ À L'OASIS. CE SERVICE PERMET DES INTERVENTIONS COORDONNÉES AUPRÈS DES ENFANTS, DES JEUNES ET DES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP ET EN ATTENTE D'ACCOMPAGNEMENTS AJUSTÉS À LEURS BESOINS.

Pour fonctionner, le pôle de compétences et de prestations externalisées s'appuie sur un réseau de professionnels capables d'assurer les prestations directes auprès des personnes en situation de handicap et leurs familles, mais également des partenaires institutionnels.



**Secrétariat OASIS :** 05 49 30 31 10

**Chef de service PCPE « situations critiques » :**  
gilles.delaplace@pep86.fr



## L'ÉQUIPE PCPE

L'équipe du PCPE intervient sur l'ensemble du département de la Vienne et elle est composée de trois professionnels :

- Chef de service
- Psychologue
- Infirmier du CHHL

## LES MISSIONS PCPE

- Prévenir les risques de rupture de parcours
- Proposer aux personnes des interventions directes individualisées et coordonnées dans une visée inclusive, correspondant à leurs attentes et à leurs besoins
- Accompagner les familles et les aidants

Depuis, les PEP sont engagés sur tous les fronts de la solidarité auprès d'adultes et d'enfants les plus en difficulté. L'association des PEP 86 a construit progressivement un dispositif d'actions qui répond, aux besoins fondamentaux des enfants, des adolescents, des adultes et des familles autour des valeurs qui l'animent :

**/ SOLIDARITÉ / EGALITÉ / CITOYENNETÉ / LAÏCITÉ**

Au titre de son projet associatif, l'association entend :

- Promouvoir une culture reconnaissant la place et l'expertise d'usage des personnes accompagnées et de leurs familles
- Faciliter l'accès au droit commun pour tous dans une logique inclusive
- Promouvoir un accompagnement personnalisé sans rupture
- Promouvoir un développement durable
- Développer la culture de la qualité et de la sécurité
- Renforcer la communication interne et externe

**Pour en savoir plus  
sur l'association : [www.pep86.fr](http://www.pep86.fr)**

## PARCOURS PCPE

**Le PCPE peut être mobilisé quand la personne en situation de handicap :**

- Ne bénéficie pas d'un accompagnement partiel ou complet répondant à ses besoins
- Est en attente d'une orientation vers un établissement ou un service médico-social
- Est dans une période de transition vers un établissement ou un service
- La famille ou l'aidant est en difficulté.

